



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

PARIS, le 8 novembre 2017

Recommandé avec AR

Objet : **Préavis de grève pour la journée interprofessionnelle d'actions du 16 novembre 2017**

Monsieur le Premier ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la Loi du 13 juillet 1983, nous vous informons par la présente du dépôt d'un préavis de grève par FO FONCTION PUBLIQUE couvrant les personnels de la Fonction publique (Etat – Territoriale – Hospitalière) et de ses établissements pour la journée du jeudi 16 novembre 2017 : Compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services, cette grève commencera pour certains agents, le mercredi 15 novembre à 20 heures et se terminera, pour d'autres, le vendredi 17 novembre 2017 à 8 heures.

FO FONCTION PUBLIQUE rappelle sa totale opposition à la loi El Khomri et à tous les textes remettant en cause les garanties collectives des salariés.

Elle rappelle son rejet d'une vision de l'avenir de la Fonction publique et de ses services se réduisant au dogme permanent de la réduction de la dépense publique et condamne l'orientation prise par le gouvernement dans le cadre de l'Action publique 2022.

A cela, elle oppose ses revendications :

- Défense du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers,
- Augmentation immédiate de 16 % de la valeur du point d'indice pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2000.
- Non à l'augmentation de la CSG et pour le financement de la protection sociale par les cotisations
- Arrêt des suppressions de postes et titularisation des contrats aidés
- Non au jour de carence
- Amélioration des carrières et des conditions de travail
- Abandon du projet de loi instaurant la sélection à l'université

Pour FORCE OUVRIERE, il est indispensable et urgent de permettre à chacun-une, dans le public comme dans le privé, de pouvoir bénéficier d'un emploi stable, de qualité et aussi d'une formation professionnelle à la hauteur des métiers, des missions exercées et des choix professionnels des salarié-es et des agent-es.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christian GROLIER,
Secrétaire Général.